

JEUDI 26 JANVIER 2023

17h-19h → Maison de l'Avocat Strasbourg
3 Rue du Général Frère - 67000 Strasbourg

ACTE IV - LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL



REGARDS CROISÉS SUR LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL : DU HARCÈLEMENT MORAL AU SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Ce cycle de tables-rondes entend offrir un lieu d'échanges privilégié sur cinq grandes questions que soulève le thème de la souffrance morale au travail. Ces rencontres, à vocation pluridisciplinaire, s'adressent à tous les acteurs, professionnels du droit ou non, susceptibles d'être impliqués dans la prise en charge des salariés en situation de souffrance ou intéressés par cette problématique (avocats, universitaires, représentants du personnel, managers, médecins du travail, psychologues du travail, etc.).

L'acte IV est consacré au suivi psychologique des salariés en situation de souffrance morale au travail. Quels sont les interlocuteurs possibles ? Quel est leur rôle dans l'accompagnement psychologique du salarié en telle situation ? Divers professionnels (universitaires, psychologues du travail et médecins) nous présenteront leur approche : suivi individuel, prise en charge collective au sein de l'entreprise, accompagnement par une cellule dédiée à la prise en charge de la question de la souffrance au travail.

Responsables scientifiques : Amandine Michaud, Salima Hezzam et Sabrina Mraouahi

En présentiel. Inscription ouverte à tous, gratuite, mais obligatoire. Validation possible de la participation au cycle au titre de la formation continue des avocats.

Intervenants :

Professeur Maria GONZALEZ, Chef de service
Service de Pathologie Professionnelle
et Médecine du Travail, HUS

Docteur Martine LÉONARD, Médecin inspecteur du travail
DREETS Grand-Est

Monsieur Didier RAFFIN, Professeur associé de psychologie du
travail à l'Université de Strasbourg et consultant

Monsieur Olivier PUTOIS, Psychologue clinicien et
psychanalyste, Maître de conférences HDR en psychopathologie
clinique, Université de Strasbourg

Modératrice :

Salima HEZZAM, Avocat au Barreau de Strasbourg

A VENIR

JEUDI 2 MARS 2023 18h-20h

ACTE V : LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL
ET DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Institut du travail - Université de Strasbourg
Tél. 03 68 85 87 00
Email tiphaine.garat@unistra.fr

INSCRIPTION
GRATUITE
OBLIGATOIRE

→ qrco.de/SMTacte4Inscription